

Discipline : Géographie		Niveau : CM2	Titre de la séance : Le territoire français Geo3	
Compétence 5 : La culture humaniste - Identifier sur une carte et connaître quelques caractères principaux des grands ensembles physiques et humains de l'échelle locale à celle du monde. Compétences visées : - Les territoires français dans le monde.		Matériel - Fiche de documents - Carte 8 de l'atlas - Affiche en agrandir en A3 - Affiche en couleurs (pour affichage) - Livre de géographie - Devoirs Géo3		Durée : 55'
Objectifs	Déroulement			Remarques
Recueil des représentations <i>échange oral, collectif, 5</i>	Phase 1 : Recueil des représentations « Nous allons nous intéresser aux départements et territoires d'outre-mer, les DOM-TOM. Connaissez-vous des noms de DOM-TOM ? » On note au tableau les propositions des élèves. Les élèves présentent leur feuille de classeur : Les territoires français Geo3			
	Phase 2 : La France présente sur tous les continents et les océans 12' Lecture et analyse du document 1 . On colorie les DOM en rouge et les TOM en bleu sur la carte du monde. (S'aider de la carte 8 de l'atlas) (le faire sur le planisphère en A3 en même temps que les élèves) Réponse aux questions : a) En Asie. B) Sur l'océan Arctique			
Appropriation de la notion Lire, écrire, Alternance collectif et individuel <i>Echange oral, 40'</i>	Phase 3 : Une organisation spécifique 10' Lecture du paragraphe 2 du livre page 142 Décrire la photographie à l'oral avec les élèves. Le vice Président de l'assemblée territoriale vient d'offrir un cadeau au Président de la République. Les 2 drapeaux sont celui de la France et de l'Union européenne. On voit bien que Wallis et Futuna est un territoire français régi par les règles de la République française, elle-même de l'union européenne. Lecture du paragraphe 4 du livre page 143 Le roi d'Uvea a Wallis a fêté ses 40 ans de règne le 19 mars 1999. Wallis et Futuna possède un système juridique unique en France : un préfet et 3 rois élus par quelques familles. Le roi a participé à l'élaboration du statut administratif de l'archipel. Description de la photographie : Un vieil homme, c'est le roi d'Uvéa, entouré de 2 personnes qui le secondent. A gauche, on a un représentant français et un religieux. Les deux hommes à gauche ont un collier de fleurs, ils ont été accueillis sur l'île.			
	Phase 4 : Un héritage des colonies 18' Lecture du texte et réponse aux questions en individuel puis correction collective. Question 1 : La France a obtenu ses colonies par la force. Question 2 : Certaines colonies ont obtenu leur indépendance par des révoltes ou des guerres. Question 3 : Ce sont les TOM qui sont plus autonomes donc plus indépendants.			
Synthèse Lire, écrire, individuel, 10'	Phase 5 : Trace écrite L'Outre-mer, ce sont des DOM-TOM, les départements et territoires appartenant à la France. Ce sont d'anciennes colonies françaises. Ce sont pour la plupart des îles ou des archipels. Il y a quatre DOM : la Guadeloupe , la Martinique , la Guyane , la Réunion et depuis 2011, Mayotte . Ils ont les mêmes droits que les autres départements français. Les TOM possèdent une plus large autonomie.			

Géo3: Le territoire français

1. La France présente sur tous les continents et océans

Document 1 : Présentation des DOM-TOM

Rappel : Qu'est-ce qu'un département ?

C'est une partie du territoire français administrée par un préfet et un conseil général.

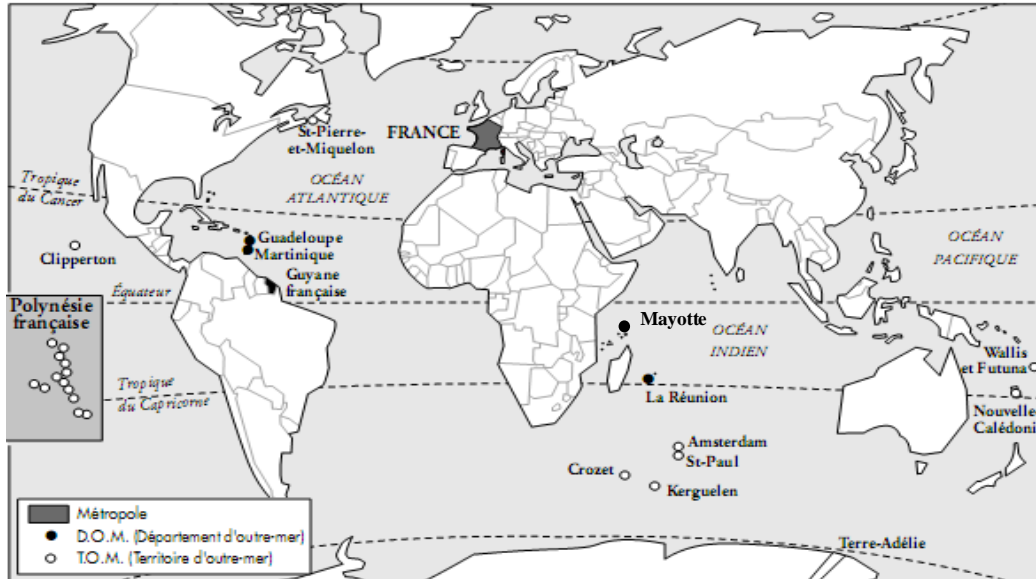
Il y a 96 départements dans la **métropole*** et 4 départements d'outre-mer.

La Réunion, la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane sont des **Départements d'Outre-Mer** : DOM.

La Nouvelle-Calédonie, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna, la Polynésie française et les TAAF (Territoires Australes et Antarctiques Françaises) sont des **Territoires d'Outre-Mer** : TOM.

Ces départements se nomment l'outre-mer car ils se trouvent au-delà des océans.

***métropole** : ici, la France de l'hexagone par opposition aux DOM-TOM.



Question a : Sur quel continent la France n'a aucun territoire ?

Question b : Sur quel océan la France n'est pas présente ?

2. Une organisation spécifique :

Lecture des paragraphes 2 page 142 et 4 page 143.

3. Un héritage des colonies

Depuis le XVI^e siècle, des français se sont installés aux Antilles où ils ont fait venir des esclaves d'Afrique pour les plantations de Canne à sucre.

Au XVIII^e et XIX^e siècles, la France fonde un empire colonial composé de pays conquis par la force.

Au XX^e siècle, la plupart de ces pays sont devenus indépendants, souvent après des révoltes ou des guerres comme à Madagascar, en Indochine ou Algérie. Des terres et des îles ont restées françaises.

Certaines font complètement partie de la France : ce sont les départements d'outre-mer (DOM).

D'autres ont une large autonomie : ce sont les territoires d'outre-mer (TOM).

Question c : Comment la France a obtenu ses colonies ?

Question d : Comment certaines colonies ont obtenu leur indépendance ?

Question e : Est-ce les DOM ou les TOM qui sont les plus indépendants ?

Géo3: Le territoire français

1. La France présente sur tous les continents et océans

Document 1 : Présentation des DOM-TOM

Rappel : Qu'est-ce qu'un département ?

C'est une partie du territoire français administrée par un préfet et un conseil général.

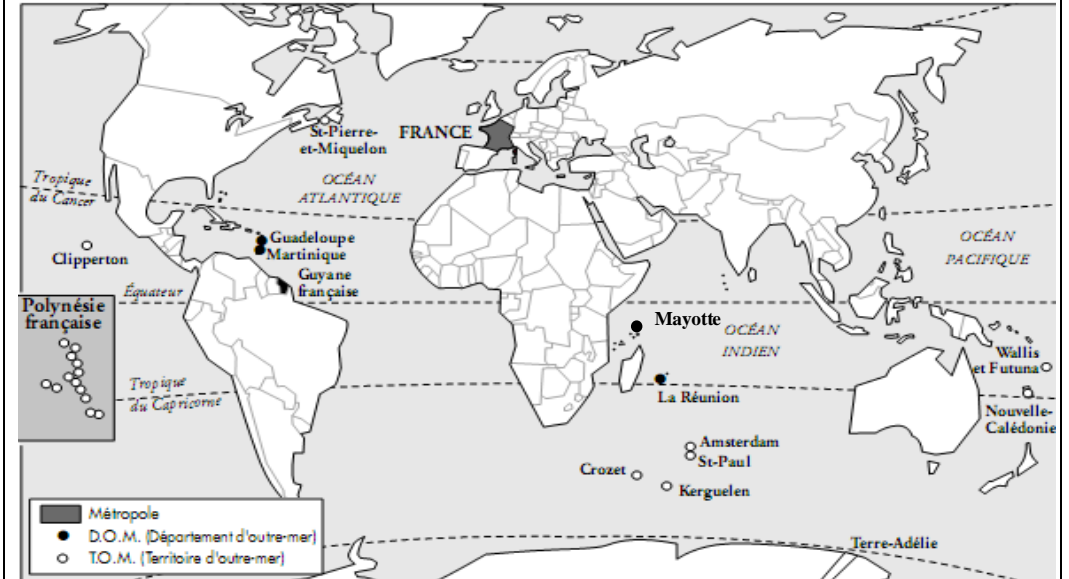
Il y a 96 départements dans la **métropole*** et 4 départements d'outre-mer.

La Réunion, la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane sont des **Départements d'Outre-Mer** : DOM.

La Nouvelle-Calédonie, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna, la Polynésie française et les TAAF (Territoires Australes et Antarctiques Françaises) sont des **Territoires d'Outre-Mer** : TOM.

Ces départements se nomment l'outre-mer car ils se trouvent au-delà des océans.

***métropole** : ici, la France de l'hexagone par opposition aux DOM-TOM.



Question a : Sur quel continent la France n'a aucun territoire ?

Question b : Sur quel océan la France n'est pas présente ?

2. Une organisation spécifique :

Lecture des paragraphes 2 page 142 et 4 page 143.

3. Un héritage des colonies

Depuis le XVI^e siècle, des français se sont installés aux Antilles où ils ont fait venir des esclaves d'Afrique pour les plantations de Canne à sucre.

Au XVIII^e et XIX^e siècles, la France fonde un empire colonial composé de pays conquis par la force.

Au XX^e siècle, la plupart de ces pays sont devenus indépendants, souvent après des révoltes ou des guerres comme à Madagascar, en Indochine ou Algérie. Des terres et des îles ont restées françaises.

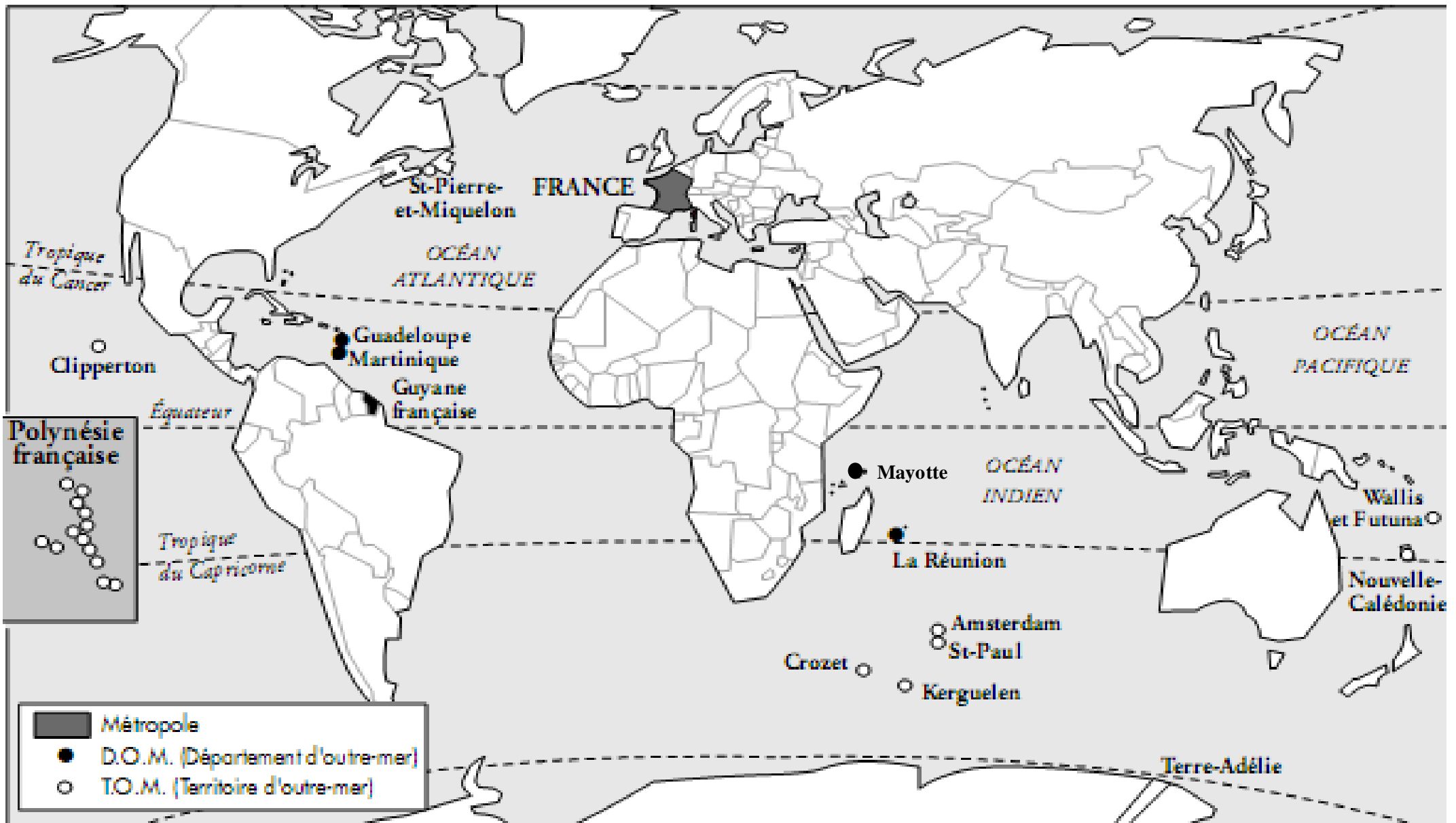
Certaines font complètement partie de la France : ce sont les départements d'outre-mer (DOM).

D'autres ont une large autonomie : ce sont les territoires d'outre-mer (TOM).

Question c : Comment la France a obtenu ses colonies ?

Question d : Comment certaines colonies ont obtenu leur indépendance ?

Question e : Est-ce les DOM ou les TOM qui sont les plus indépendants ?



Guadeloupe,
Saint Martin,
Saint Barthelemy

Martinique

Saint Pierre et Miquelon

Polynésie Française

Nouvelle Calédonie

Réunion

Mayotte

Guyane Française

© Yann Sciardis

